



Objectif zéro accident !

Le zéro accident est en soi l'objectif que devraient se donner toutes les entreprises, ne serait-ce que parce que la loi le leur impose. La question est : est-il atteignable ? Oui, si on se donne les moyens d'actionner certains leviers et d'y impliquer le management.

De nombreuses entreprises affiche le « zéro accident » comme l'objectif à atteindre en matière de santé et sécurité au travail et de prévention des risques. En cela, comme le souligne Luc Decosse, administrateur hygiène industrielle chez Mase Méditerranée Giphise, « elles ne font que répondre à la loi. Cela dit, le risque zéro n'existant pas, elles doivent mettre en place tous les moyens possibles pour tendre vers cet objectif ». Par ailleurs, le zéro accident est en soi assez flou. De quoi parle-t-on ? De zéro accident mortel ? De zéro accident grave avec arrêt ? Qui le réclame ou l'affiche ? Cet objectif un peu « fourre-tout » mérite donc d'être replacé dans un contexte plus large. Tout d'abord, il faut s'entendre sur qui sont les acteurs attendant et communiquant sur le zéro accident. Pour Dominique Vacher, président de DVConseils, « un des premiers acteurs est la société, en général. Avec son représentant en matière d'attente : le juge.

En effet, les lois sont censées refléter les attentes d'un peuple et les juges s'emparent de ces lois pour donner la justice. L'employeur a une obligation générale de sécurité et, en France, cette obligation générale est une obligation de résultat. Le juge attend donc des actions de la part des employeurs afin qu'il n'ait pas à juger d'accident et de comprendre, pour ceux qu'il a à connaître, pourquoi il est survenu. Or, quand un juge est-il sollicité ? En cas d'accident mortel ou d'accident très grave la plupart du temps. Nous entrevoyons un début de réponse à la question posée ».

TOUS CONCERNÉS PAR LE ZÉRO ACCIDENT !

Autres demandeurs : les représentants du personnel. « Ces derniers attendent des entreprises que les salariés rentrent en bonne santé chez eux après leur journée de travail. En France, depuis longtemps et encore aujourd'hui, existe et demeure une attente forte en termes de réparation, ajoute Dominique Vacher. L'accident au travail

qui entraîne une réparation, la plupart du temps sous forme d'incapacité temporaire ou totale de travailler, est donc celui qu'il faut majoritairement éviter d'un point de vue des représentants du personnel. Il ne faut pas oublier les salariés eux-mêmes. Leurs attentes sont d'ailleurs, sur ce sujet, plus prégnantes. Et sans doute plus large en incluant, par exemple, les atteintes psychologiques. Qui ne sont pas toujours incluses dans le zéro accident... »

De leur côté, comme l'a déjà souligné Luc Decosse, les employeurs doivent répondre à leur obligation générale de sécurité. Donc éviter tout événement susceptible de porter atteinte à la santé et la sécurité de leurs salariés. Comme aime à le rappeler Dominique Vacher : « Le juge à une démarche déterministe, c'est-à-dire qu'il juge sur des faits qui se sont passés. Alors que l'employeur a une démarche probabiliste puisqu'il doit éviter l'apparition et le déroulement de tout scénario susceptible de porter atteinte à la santé de ses salariés. Une pratique de communication rencontrée



A+A
24 - 27 OCTOBRE 2023
DÜSSELDORF, GERMANY

Préventica
TOULOUSE 19 > 21 SEPT.

« Pour atteindre cet objectif, nous devons y associer nos partenaires et prestataires. »



2 questions à

JACQUES DEVAUX,

directeur de projet chez Groupe ADP

En 2021, vous avez mis en place, avec certains de vos partenaires, une charte sécurité pour atteindre le zéro accident au 1^{er} janvier 2023. Pourquoi?

Cette charte vise à clairement afficher une de nos valeurs primordiales en tant que maître d'ouvrage et maître d'œuvre : la prévention des risques santé et sécurité pour tous les acteurs qui participent à la construction de nos ouvrages. La charte est désormais partagée avec tous nos partenaires et intègre la sécurité dans le pilotage de nos projets. Elle est le fondement de notre implication active dans la prévention des risques sur chantier, via des standards minimums, la coconstruction de la prévention et la détection des anomalies. Nos partenaires, entreprises ou prestataires, sont choisis aussi sur des critères de prévention et de culture sécurité. Leur engagement concret et la pertinence

de leur politique HSE sont évalués lors des appels d'offres. L'acculturation est assez disparate entre les différents acteurs en coactivité. C'est encore plus flagrant au niveau des sous-traitants. Notre rôle est de tirer tout le monde vers le haut.

Aujourd'hui, quel bilan en tirez-vous ?

Les chiffres sont encourageants. Nos collaborateurs ont été formés à 70 %, à commencer par ceux qui sont les plus proches du terrain. L'objectif de ne pas avoir d'accident grave dès le début 2023 est tenu jusqu'à maintenant, dans un contexte d'une activité soutenue. Nous sommes sur la bonne voie. Il reste cependant encore du chemin à parcourir pour accompagner l'ensemble de la chaîne vers une culture sécurité solide et pérenne. Les situations à risque parfois détectées et les presque accidents nous ramènent à la prudence et nous poussent à renforcer nos plans d'actions. Notamment dans la gestion des coactivités.

LE CHIFFRE

**- DE
10 000**

En France, moins de 10 000 entreprises disposent d'un système de management type ISO 45001 ou Mase.

notamment dans le milieu industriel est d'afficher à l'entrée des sites le nombre de jours de travail sans arrêt dû aux accidents du travail. L'absence d'accident du travail avec arrêt est donc l'objectif numéro un dans ces cas-là. « La communication des employeurs sur un objectif de zéro accident est encore trop souvent basée sur l'indicateur taux de fréquence, malgré tous ses défauts (constat et non anticipation, démotivation – notamment du manager – si l'objectif est raté tôt dans l'année, individualisation des auteurs du ratage de l'objectif, etc.), souligne le président de DVConseils. Et y compris dans de petites structures, dont on sait en plus l'impossibilité d'interpréter ses variations tant l'écart de confiance est important. Objectiver sur des actions à mettre en œuvre et qui sont rendues effectives, actions dont la pertinence agira sur la décroissance des événements SST redoutés, est en ce sens bien plus adapté. »



À RETENIR

Quand on parle de zéro accident, on doit s'inscrire dans un continuum et ne pas oublier la santé. On ne peut se limiter à la sécurité.

Préventica
TOULOUSE 19 > 21 SEPT.

PRÉVENTICA TOULOUSE : LES TEMPS FORTS

Comme lors de chaque édition, des événements ponctueront le salon.

À NE PAS MANQUER !

- > Mardi 19 septembre : remise des prix de l'Innovation Préventica.
- > Mercredi 20 septembre : annonce des lauréats du prix des Leaders bienveillants qui récompenseront les démarches d'amélioration de la qualité de vie au travail dans les entreprises et les collectivités.





UN OBJECTIF À PRÉCISER...

Il ne faut pas non plus oublier l'assureur, c'est-à-dire la branche accidents du travail et maladies professionnelles, qui reste centré en matière de prestations sur les accidents/événement SST qui génèrent des préjudices aux salariés. La logique retrouve celle de la réparation au détriment de trop peu d'efforts encore sur la prévention.

« Ces constats posés, il semble évident que le terme zéro accident n'a aucune signification en cas d'absence de précision quant au « quoi ? ». S'agit-il d'accidents mortels ? D'accidents graves ? Et dans ce cas comment définit-on la gravité ? D'accident avec arrêt ? D'accident sans arrêt ? Ou finalement de zéro événement en SST ? Des attentes précitées, on peut retenir que les accidents avec arrêt, accident grave et/ou accident mortel peuvent être une des cibles visées (et non objectif en tant que tel) par la communication zéro accident », souligne Dominique Vacher.

UN OBJECTIF ATTEIGNABLE ?

« Objectif zéro accident » est donc une expression utilisée dans le contexte de la sécurité au travail et de la prévention des accidents. Cela signifie que l'objectif est de parvenir à un environnement de travail où aucun accident n'aurait lieu, assurant ainsi la sécurité et la protection des travailleurs. « Comme tout objectif, il doit être factuellement atteignable. Dans la majorité des entreprises, l'objectif du zéro accident est affiché, expliqué, fait l'objet de campagne de communication. Qui afficherait quelque chose de différent ? L'atteinte de cet objectif est subordonnée à la stratégie mise en place et portée au plus haut niveau de l'entreprise ; elle doit être partagée par l'ensemble de ses membres et parties prenantes », explique Claude Jaffré, directeur national prévention santé et sécurité chez RVD France (groupe Veolia). De son côté, Jacques Devaux, directeur de projet chez Groupe ADP, ajoute : « Chez Engineering and Capital Projects (ECP), la direction de l'ingénierie du Groupe ADP, nous partageons cette ambition du zéro accident avec les entreprises de construction mobilisées sur nos chantiers. L'objectif est bien sûr atteint de nombreux jours dans l'année, et nous cumulons jusqu'à près de 120 jours de suite sans accident sur l'ensemble de nos chantiers, si on regarde les statistiques des douze derniers mois. Donc, oui, l'objectif de zéro accident est atteignable. L'ambition est de l'inscrire dans la durée, le décliner sur chaque activité du chantier. Il représente



SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ PROJÉTÉE

CréLight Projection présentera sur son stand différents projecteurs permettant de projeter de la signalétique projetée pour communiquer des messages de sécurité. Idéal pour la signalétique de sécurité et le mapping architectural. Ces solutions sont spécialement conçues pour projeter des images dans les conditions les plus difficiles (installations extérieures permanentes ou dans des environnements industriels).

STAND H34



la parole à

FRANCK VEDEL,
président de FVSafety

« Piloter avec le seul taux de fréquence peut induire des biais. »



« Quand on parle de zéro accident, on doit s'inscrire dans un continuum et ne pas oublier la santé. On ne peut se limiter à la sécurité. Par ailleurs, il faut être très vigilant quant au pilotage de ce type d'objectif à partir du seul taux de fréquence. Cela peut être contre-productif et revient à piloter sa sécurité en regardant dans le rétroviseur. D'autre part, ne se servir que du taux de fréquence peut introduire des biais : contestation des accidents, sous-déclaration... On veillera donc à ne pas trop

mettre la pression sur le zéro accident. Il faut surtout savoir motiver tout le monde et agir sur le FOH (facteurs organisationnels et humains). Cela suppose d'écouter les salariés, de remonter les infos terrain, d'en tirer les conséquences et les enseignements et de mettre en place une démarche participative qui impliquera fortement le management. »



« Le zéro accident est un objectif concret et un véritable levier de performance. »

3 questions à

CLAUDE JAFFRÉ,

directeur national prévention santé et sécurité chez RVD France (groupe Veolia)

Dans votre société, quelles sont les actions engagées pour atteindre l'objectif zéro accident ?

Veolia a fait depuis de nombreuses années du « zéro accident - un choix » un objectif concret ainsi qu'un véritable levier de performance. La variété des secteurs d'activité, des zones géographiques et des environnements de travail dans lesquels Veolia évolue nécessite une vigilance de tous les instants. La maîtrise des risques et la conformité complète aux règles et aux standards de management des activités à risque élevé sont au cœur de sa démarche. Nous avons aussi déployé depuis de nombreuses années des actions de coaching de nos managers afin de transformer leur approche qui était auparavant subie en une dimension plus proactive et positive. Adossée aux visites managériales de sécurité qui sont des moments d'échanges, de valorisation et de visibilité vis-à-vis des opérateurs, cette stratégie démontre un impact certain et durable dans le temps.

Quel bilan en tirez-vous ?

Une image de la prévention qui s'est placée en tant qu'élément important de performance de l'entreprise : la prévention santé sécurité est une valeur fondamentale de l'entreprise. Elle est au cœur des préoccupations quotidiennes des équipes. L'amélioration de nos résultats en matière d'accidentalité et le changement de paradigme de nos managers en sont l'illustration.

Enfin, le zéro accident ne permet-il pas de mettre en place une réelle culture sécurité ?

Mettre en place une culture nécessite d'abord de semer des « graines », de les faire grandir, de les cultiver. Une culture ne se décrète pas, elle se crée. Elle est la résultante d'une façon de penser le sujet de la maîtrise de nos risques et dépend de l'histoire de l'entreprise. Il y a autant de culture de la sécurité que d'organisations.

QEOS

LA PROTECTION AUDITIVE SUR-MESURE

Préventica TOULOUSE 19 > 21 SEPT. E51

Optez pour une protection auditive moulée à partir de l'empreinte de l'oreille pour garantir confort et port à 100% du temps exposé au bruit.

NOUVEAU : IT1

La protection auditive sur mesure connectée.



Découvrez nos solutions



www.cotral.fr



surtout avec d'autres indicateurs, tels que le taux de fréquence ou le taux de gravité, un excellent levier de management des conditions de sécurité et d'acculturation.»

LES ACCIDENTS SONT-ILS TOUS ÉVITABLES ?

Pour certains, les entreprises ne sont pas égales en matière d'accidentologie. Certains secteurs d'activité sont plus accidentogènes que d'autres. Toujours est-il que les accidents ne sont pas une fatalité comme le reconnaît Jacques Devaux : « Ma conviction est qu'il n'y a pas de fatalité dans les causes des

accidents. Ce sont parfois des fautes ou des négligences franches, sanctionnables, qui appellent à renforcer la discipline par tous les moyens. Néanmoins, l'analyse a posteriori des événements qui ont conduit à un accident met aussi très souvent en évidence une multiplicité de causes plus diffuses, et qu'un ou des manquements humains sont à déplorer, laissant un petit goût de déveine et d'impuissance. Il faut s'en préserver et rester focalisé sur deux types d'actions correctives pour éviter les nouvelles occurrences. Quelles améliorations peuvent être apportées d'une part à l'équipement, sa disponibilité, ou à la méthode et sa compréhension par les équipes, et d'autre part quel acte managérial va permettre d'avancer sur la culture collective de la sécurité ? L'accueil, l'exemplarité, le leadership, la résilience face à la pression du planning ou des budgets, l'information positive, la promotion des bonnes attitudes, la libération de la parole, le respect, etc., sont autant de facteurs favorisant une ambiance de travail sereine et maîtrisée.»

Point de vue similaire du côté de RVD où Claude Jaffré ajoute : « Tout d'abord, chaque accident est évitable ; il n'est pas le fruit du hasard ni de la "malchance". Ensuite, un événement accidentel ou incidentel est la



2 questions à

AUDREY THUM,
directrice développement durable
chez FM Logistic France

Quels sont les leviers pour atteindre le zéro accident ?

Il en existe de trois types. Les moyens techniques nous permettent de réduire la probabilité de survenance de l'accident mais nous constatons que le potentiel de moyens existants s'érode compte tenu de toutes les actions que nous avons engagées depuis plus de quinze ans. Le second levier est organisationnel : comme l'ergorotation et la polyvalence des équipes, les moyens organisationnels permettent davantage de réduire la gravité des conséquences d'un accident. Le dernier est l'humain via la sensibilisation, la formation du management à la sécurité, etc. C'est sur ce dernier levier que nous avons encore du potentiel pour renforcer notre démarche en responsabilisant chacun d'entre nous, en rendant chacun acteur de la sécurité de tous. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, nous mettons toute notre énergie pour développer la sensibilisation, la formation, le rôle du manager.

« Un des leviers majeurs est la sensibilisation du management à la sécurité. »

Quelles actions avez-vous engagées pour atteindre le zéro accident ?

Quel en est le bilan ?

Notre programme BESST est notre feuille de route depuis 2021. Il repose sur trois piliers : bien-être, pour trouver un équilibre ; santé, pour protéger son capital santé ; sécurité au travail, pour travailler en sécurité, il nous faut respecter nos fondamentaux. Nous avons mis en place ce programme (incluant les notions de bien-être et de santé au travail) en septembre 2021.

Depuis l'automne 2022, soit après un an, nous avons réussi à faire infléchir la courbe de l'accidentologie (fréquence et gravité) dont la tendance était à la hausse depuis le Covid. Chez FM Logistic, nous restons donc convaincus qu'aujourd'hui, pour viser le zéro accident, les notions de sécurité, de santé et de bien-être au travail sont indissociables.



LES FRANÇAIS SUR A+A

> EPI : Delta Plus : hall 13/D16 ; Bollé Safety : hall 13/C42 ;
Procoves : hall 14/A69 ;
Sofop Taliaplast : hall 13/D91 ;
Victoire et Compagnie : hall 13/C28

> Workwear : A. Lafont (Cepovett) : hall 15/D42 ;
Adhera Shoes by Clément Design : hall 15/E22 ;
Alpex Protection : hall 9/C66-1 ;
Carpenter Knee Pads : hall 14/B60 ;
Kariban : hall 15/A40 ;
Mitwill Textiles Europe : hall 9/C60-3.

Liste complète des exposants : www.aplusa-online.com/en/Exhibitors_Products/All_Exhibitors_Products_2023

L'**INNOVATION** AU SERVICE
DE VOTRE **SÉCURITÉ** ET DE
VOTRE **PROTECTION**

**SAFETY
SERVICES**

RETROUVEZ-NOUS

19 > 21

SEPT. 2023

STAND F45

 **Préventica**

MEETT
TOULOUSE

VENEZ DÉCOUVRIR
NOS SERVICES
MAINTENANCE EPI CAT. 3
INNOVATIONS
GAMME GREEN

 **DEXIS**
 **PROLIANS**
 **HYDRALIANS**



DESCOURS & CABAUD



la parole à

CÉDRIC DJEMAA,

Plant Quality & HSE Manager chez Bic Rasoir

« Le zéro accident suppose de la bienveillance, sans complaisance. »



« Le zéro accident est clairement un objectif chez Bic. Il suppose d'impliquer la direction, faire du DU une colonne vertébrale qui permet à chaque manager, à son niveau, d'agir, de gérer le changement. Il faut utiliser aussi tous les outils utiles à la culture sécurité : visites de sécurité, audits opérationnels... pour parvenir à instaurer de la covigilance,

une culture sécurité partagée par tous. On doit aussi être à l'écoute des salariés. C'est le meilleur moyen de les entraîner dans la démarche. Attention, le zéro accident ne doit pas avoir pour effet de montrer du doigt tel ou tel en cas d'écart. Cet objectif suppose de mettre en place de la bienveillance, sans complaisance, de la part des managers, pour libérer la parole et remonter de l'information afin de tirer les leçons de tel ou tel incident. Et faire mieux. »



EN SAVOIR PLUS

Retrouvez dans le numéro 140 (mai/juin 2023) de PIC, l'article de Dominique Vacher, président de DVConseils sur Vision Zéro de l'AISS.
> www.pic-magazine.fr/archives-magazine/mai-juin-2023-106



résultante d'une multifactorialité de causes racines; en priorité, les facteurs humains, puis les facteurs organisationnels et enfin les facteurs techniques. La principale différence entre un presque-accident, un acte dangereux, une situation à risque et un accident mortel, est la fin de l'histoire; à l'origine, nous avons les "ingrédients". De ce fait, nous devons considérer toutes les conséquences de nos actes, des impacts de nos organisations et la variabilité du facteur humain dans cet écosystème. »

QUELS LEVIERS POUR ATTEINDRE LE ZÉRO ACCIDENT ?

Se donner pour objectif le zéro accident suppose d'actionner les bons leviers: culture sécurité (moyens techniques, système de management de la sécurité, aspects organisationnels et humains, etc.), apprendre des accidents (analyse et enquête), évaluation des risques, implication du management, coopération de tous (covigilance, culture partagée, etc.) formation... « La direction ECP a activé son plan HSE avec tous ces leviers. Nous sommes maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage. Il nous faut donc afficher clairement nos valeurs et y faire adhérer nos entreprises et nos prestataires externes. Certains nous tirent vers le haut, beaucoup ont besoin d'être accompagnés, poursuit Jacques Devaux. Traduire un état d'esprit ou une culture sécurité en termes contractuels est délicat si on veut préserver la coopération, la proactivité et le partage. Nous nous appuyons donc sur une politique partagée, sur l'exemplarité, avant tout par la direction, et une présence accrue sur le terrain de nos préventeurs, chefs de projets et construction managers. Cette sensibilisation permanente des équipes et de la culture de direction est un vecteur clé. Nous faisons tous maintenant des visites dédiées à la sécurité aussi régulièrement que possible. » Pour Audrey Thum, directrice développement durable chez FM Logistic France, le levier « humain » est la clé en la matière: « Il doit nous permettre de rendre chacun acteur de sa propre sécurité mais également de celle de ceux qui l'entourent. Ainsi, chez FM Logistic, notre programme BESST s'appuie sur cinq balises d'action "F.A.I.R.E" pour rendre tous nos collaborateurs acteurs au quotidien: Former, Animer pour

CONFÉRENCE DE L'INRS SUR LES POSTURES SÉDENTAIRES

Le mardi 19 septembre, à partir de 11 h 30, la Carsat et l'INRS vous proposent d'assister à la conférence « Postures sédentaires: un réel enjeu de santé au travail ».

Intervenants:

- > Laurent Kerangueven, expert d'assistance conseil, INRS
- > Kévin Desbrosses, responsable d'études, INRS

développer la culture BESST, Innover afin de tester et déployer des solutions innovantes, Reconnaître pour encourager les initiatives et valoriser l'engagement et Equiper.»

IMPLIQUER LE MANAGEMENT

À la SNCF Gares & connexions, Corine Marthineau-Giffard, préventrice Gares & connexions, précise que dans le cadre de l'objectif zéro accident, il a été nécessaire d'agir sur deux leviers, simultanément : « Le leadership et l'engagement de la direction : la direction place la sécurité au premier plan de ses préoccupations et donne l'exemple. Un engagement fort de la direction facilite l'adoption d'une culture de la sécurité dans toute l'organisation. Cette approche est basée sur la courbe de Bradley pour développer la maturité managériale sécurité. »

L'implication de la ligne managériale est très importante. Et est un de leviers mis en action par RVD. « Notre stratégie se structure autour de cinq piliers : impliquer l'ensemble de la ligne managériale, maîtriser les risques liés à la santé et à la sécurité, communiquer et dialoguer, former et impliquer tous les collaborateurs, suivre et contrôler la performance prévention santé et sécurité. »



Vision Zéro
L'Association internationale de la Sécurité sociale (AISS) promeut le concept Vision Zéro.
<https://ww1.issa.int/fr/guidelines/whp/180181>



SALON A+A

Le salon A+A se déroulera du 24 au 27 octobre à Düsseldorf. Il s'agit d'un des grands rendez-vous européens dédiés à la protection de l'homme au travail, à la SST et à la prévention des risques. Outre les nouveaux produits et services proposés par les exposants, à ne pas manquer cette année : un espace plus vaste consacré à l'aménagement des bureaux, l'ergonomie et les nouvelles formes du travail, et la « Start-up zone » qui accueillera des jeunes entreprises innovantes venues du monde entier.
> <https://www.aplusa-online.com/>





DÉCOUVREZ GREEN'SAFE

Avec le lancement d'un label intitulé « GREEN'SAFE », CODUPAL® a mis en place une démarche écologique ambitieuse et engagée avec une volonté simple : proposer au marché le plus grand choix possible d'articles recyclés haute visibilité et intempéries. Ainsi, à ce jour, c'est 88% de la gamme Safety qui utilise des matières en seconde vie et ce, jusqu'à 95% du poids du vêtements pour certains produits.



GREEN'SAFE®



PARKA LUMINA

31% recyclés



SOFTSHELL LUMINA

34% recyclés



PANTALON LUMINA

17% recyclés



INSERT THERMIQUE ELSA

6% recyclés



T-SHIRT T07

11% recyclés



SWEAT SHIRT S07

34% recyclés



STAND C47

Préventica
TOULOUSE 19 > 21 SEPT.



Ces piliers sont totalement interdépendants ; ils donnent du sens et mettent en perspective toutes les démarches menées sur les sites opérationnels : formation des managers sur le leadership, déploiement de standards de management des activités à risque élevé, implication des partenaires sociaux... », explique Claude Jaffré. Avant de conclure : « Le plus complexe à maintenir dans la durée est, me semble-t-il, de demeurer pragmatique et simple ; la pression opérationnelle, les multiples priorités, les injonctions paradoxales, pourraient engendrer pour nos équipes managériales et nos collaborateurs une perte de sens. »

On l'aura compris, en matière de zéro accident, il n'y a pas de panacée. Le pragmatisme est une des clés du succès additionné de l'engagement sans faille de l'ensemble des acteurs de l'organisation. Il est indispensable de focaliser la démarche sur les risques majeurs, ceux qui menacent le plus l'entreprise et qui sont facilement identifiables par les acteurs. Il faut savoir tirer les leçons de ce qu'on fait, de ce qui a fonctionné, bien ou moins bien – en cela, l'analyse des incidents, accidents et autres événements est primordiale, afin d'en tirer les leçons. Et, dans une démarche d'amélioration continue, d'embarquer tous les acteurs dans une réelle « culture de la prévention. » ■



EN SAVOIR PLUS

Sept règles d'or de Vision Zéro

- > Faire preuve de leadership : montrer son engagement
- > Identifier les dangers : évaluer les risques
- > Définir les objectifs : élaborer des programmes
- > Garantir un système sûr et sain : être organisé
- > Assurer la sécurité et la santé sur les machines, les équipements et les lieux de travail
- > Améliorer les qualifications : développer les compétences
- > Investir dans la personne : motiver par la participation



« La réussite requiert l'implication de tous et de s'appuyer sur le leadership. »

2 questions à

CORINE MARTHINEAU-GIFFARD,
préventrice Gares & connexions, groupe SNCF

Quelles sont les actions engagées pour atteindre l'objectif zéro accident ?

Le groupe SNCF a réaffirmé en septembre 2022 son vaste programme Prisme pour atteindre le zéro accident. Chez la SA SNCF G&C, le programme se décline sur plusieurs axes. La culture sécurité afin de favoriser la sensibilisation aux risques à tous les niveaux en cohérence avec la culture sécurité de l'entreprise. Cela suppose de travailler avec toutes les parties pour atteindre les objectifs de sécurité, de s'appuyer sur le leadership pour transformer la gestion de la sécurité et utiliser des outils numériques pour promouvoir la culture de la sécurité. Pour promouvoir cette culture sécurité, les agents personnels sont informés et formés

aux risques, aux bonnes pratiques en matière de sécurité et au savoir voir/savoir dire. L'analyse des incidents et des accidents passés permet d'identifier les causes profondes et les tendances bien sûr. Mais ce sont surtout les avis des quasi-accidents et précurseurs remontés par chaque salarié qui permettent d'être devant l'accident. Afin de prendre des mesures préventives pour s'assurer que l'événement redouté n'arrive pas. Enfin, la réussite passe par l'implication de tous les salariés. Par exemple, des challenges sont proposés aux établissements pour valoriser leurs démarches de prévention et récompenser les salariés qui adoptent des comportements sécuritaires et encouragent les autres à suivre leur exemple. Cela permet ensuite de partager les bonnes pratiques.

Quel bilan en tirez-vous ?

Ces différentes approches ont considérablement réduit le nombre d'accidents et créé un environnement plus sûr pour tous. C'est un processus de longue haleine qu'il ne faut jamais relâcher et que nous devons ouvrir davantage vers nos partenaires internes et externes.

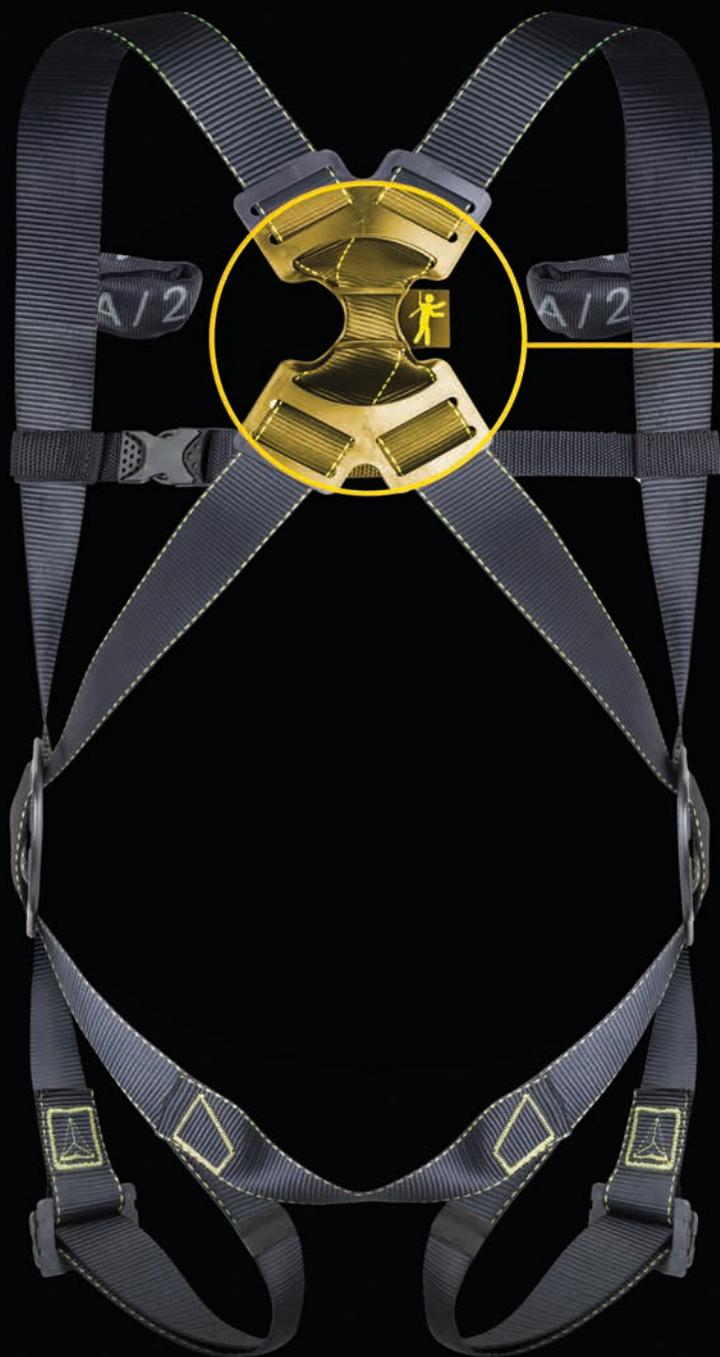


VÊTEMENTS DE TRAVAIL SOFTSHELLS CODUPAL

Le fabricant Codupal participera au salon Préventica Toulouse. L'occasion de découvrir ses gammes de vêtements dont ses softshells haute visibilité en matières recyclées (Green'Safe). Un EPI avec renforts Cordura modulable disposant de manches amovibles, d'un kit de fixation Zipal et de bandes microbilles et microprismes.
STAND C47



DELTAPLUS



XTREM LIGHT

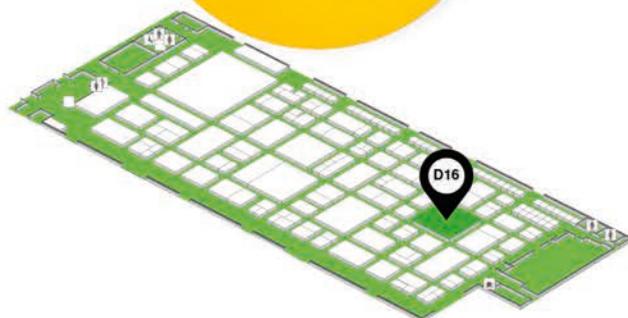
Ultra léger

Le nouveau **XTREM LIGHT** est le harnais idéal pour vous protéger en toutes circonstances. Son dispositif dorsal innovant **sans partie métallique** le hisse comme le harnais le plus léger du marché.

Venez le découvrir sur :

DU 24 AU 27
OCTOBRE 2023

RETROUVEZ-NOUS
STAND 13D16



enjoy safety.

www.deltaplus.eu



A+4

24 - 27 OCTOBER 2023
DÜSSELDORF, GERMANY

RETROUVEZ-NOUS Hall 13 - Stand 13D16



« Il faut être raisonnable et définir des objectifs qui soient atteignables. »

2 questions à

YANNICK VICAUD,

directeur santé sécurité chez Engie Solutions - Bâtiments & infrastructures locales

Le zéro accident est-il en soit un objectif atteignable ?

Il faut d'abord bien définir la notion d'accident : avec arrêt de travail, sans arrêt, y compris sous-traitant, accident de trajet... Chez Engie Solutions, nous ne sommes pas dans « l'objectif zéro accident » qui n'est pour l'heure pas atteignable dans nos activités, au regard notamment de la volumétrie des heures travaillées (+ 17 000 ETP avec la sous-traitance). En revanche, nous estimons très réaliste « l'objectif zéro accident grave ». Nous l'affichons depuis quelques années et cela est devenu un objectif managérial majeur qui tend à se focaliser sur les risques graves et mortels (hauteur, électricité, routier). Nous ne délaissions pas les autres risques (de plain-pied, postures et manutentions, chimique, etc.), mais nous donnons clairement la priorité à la prévention des accidents graves et mortels. Depuis deux ans, nous déplorons encore quelques accidents graves (deux ou trois par an), mais l'objectif zéro accident grave devient une ambition à notre portée.

Vous paraît-il pertinent d'afficher le zéro accident partout, tout le temps ?

Comme expliqué précédemment, nous ne l'affichons pas car personne n'adhérerait à cet objectif inatteignable à moyen terme dans nos activités. Par contre, nous affichons clairement l'objectif zéro accident grave (décès ou blessure grave). Les premiers à ne pas y croire seront les opérationnels. Cet affichage, même pour affirmer une réelle ambition, peut avoir aussi des effets de bord pervers : décrédibiliser les politiques prévention car comment adhérer à une politique qui affiche des objectifs inatteignables ? Par ailleurs, certains auront peut-être tendance à « cacher la poussière sous le tapis », ne pas déclarer un accident...



À RETENIR

Article L4121-1
L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation. Et supposent la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés...



ÉCLAIRAGE SOLUTIONS LAGOLIGHT

Le Français conçoit, développe et fabrique des lampes frontales et baladeuses. Lagolight travaille avec des sous-traitants français pour la fabrication de ses cartes électroniques, le tissage des bandes élastiques, l'injection plastique... Ses solutions sont dédiées au BTP, l'industrie, la maintenance industrielle. En attendant le lancement de nouveautés annoncées pour la fin de l'année, vous pourrez découvrir sur le salon tout le reste de ses gammes. **STAND F39**





EN SAVOIR PLUS

La lutte contre les accidents graves et mortels est un des objectifs du 4^e Plan santé au travail (PST 4) : https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/planaccidents_travailgraves_mortels2022-2025.pdf



la parole à

LUC DECOSSE,

administrateur hygiène industrielle,
Mase Méditerranée Giphise

« Attention à l'affichage trop ostentatoire de cet "objectif zéro accident" ! »



« N'envisager la prévention que dans l'optique du zéro accident peut avoir des effets négatifs. D'abord, rappelons que cet objectif est inscrit dans la loi : article L4121-1 du Code du travail. Si on déplore un accident, on n'est plus dans la prévention mais dans la correction. Attention donc à l'affiche trop ostentatoire de cet « objectif zéro accident ». Depuis vingt

ans que l'on fait de la HSE, on se contente souvent de théorie (courbe de Bradley, FOH...). C'est un début mais on oublie parfois que la prévention suppose une approche globale : en travaillant sur l'ensemble des points qui constituent la SST. Atteindre le zéro accident va supposer de hiérarchiser les dangers mais pas les moyens de prévention. Pour s'aider, on pourra s'appuyer sur un système de management de la prévention – type ISO 45001 ou Mase, qui permet d'agir sur l'ensemble des facteurs et leviers (humain, implication du management, process, outils, etc.). »

SURFLEX



La première casquette anti-heurt avec sa coque SurfleX® **Made in France**

LÉGÈRETÉ

À partir de 112 Grammes : la casquette anti heurt la plus légère du marché

TECHNOLOGIE ABSORBANTE

Microfibre 100% respirante

ORIGINE DES COMPOSANTS

63% du produit fini d'origine Française
75,53% Origine Européenne

NORME EN812/A1

Contre les chocs

Retrouvez nous à :

 **Préventica**
TOULOUSE 19 > 21 SEPT.



CASQUETTE DE SÉCURITÉ

Normée EN812/A1

www.surfleX.eu



Préventica TOULOUSE 19 > 21 SEPT.

ZOOM SUR

DES CONFÉRENCES À NE PAS MANQUER

MARDI 19 SEPTEMBRE

> EPI: Les évolutions des normes pour les CHAUSSURES EPI
> Loi du 2 août Santé-Travail: la France est-elle un mauvais élève en matière de PRÉVENTION?

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

> Développez la VIGILANCE ATTITUDE et réduisez vos accidents « comportementaux »

JEUDI 21 SEPTEMBRE

Comment prévenir les ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS et GRAVES?

Programme complet:
<https://www.preventica.com/>



À RETENIR

Le Mase permet aux entreprises d'améliorer de façon continue la SSE grâce à un système de management adapté, leur organisation et leur communication et les conditions d'intervention des salariés. Et de gérer les risques liés à la coactivité. <https://mase-asso.fr>



la parole à

DOMINIQUE VACHER,

président de DVConseils

« Vision Zéro est une approche transformationnelle de la prévention qui intègre les trois dimensions de la sécurité, de la santé et du bien-être. »



« La démarche proposée par l'AISS (Association internationale de sécurité sociale) Vision Zéro* s'inscrit dans l'objectif zéro accident et ce concept permet, par le chemin qu'il propose, l'atteinte, sinon un rapprochement, des cibles précitées. »

Tout part de la réflexion que les accidents du travail et les maladies professionnelles ne sont pas une fatalité, ni inévitables: ils ont toujours une cause. En mettant en place une culture de prévention solide, ces causes peuvent être éliminées, et les accidents du travail, maladies professionnelles et autres préjudices peuvent être évités. Vision Zéro est une approche transformationnelle de la prévention qui intègre les trois dimensions de la sécurité, de la santé et du bien-être à tous les niveaux de travail. Le concept Vision Zéro de l'AISS est flexible et peut être adapté aux diverses priorités en matière de sécurité, de santé ou de bien-être, pour une prévention dans n'importe quel contexte. Cette flexibilité permet à Vision Zéro d'être mis à profit quel que soit le lieu de travail, l'entreprise ou le secteur, et ce, dans toutes les régions du monde. »
*Voir PIC n° 140



la parole à

DAVID HAVET,

responsable HSE chez Ineos Styrolution

« Pour atteindre le zéro accident, il faut plutôt raisonner en termes de microprévention. »



« Le zéro accident est, par définition, l'objectif de tout préventeur mais il suppose une vraie maturité de l'entreprise en matière de prévention. Pour y parvenir, dans un groupe comme Ineos, il faut plutôt raisonner en termes de microprévention, c'est-à-dire au niveau de chaque site. Notre objectif est donc de définir une politique globale applicable site par site, en tenant compte des spécificités et des contraintes de chacun. On doit partir du local. Le rôle du corporate étant de donner une boîte à outils pour atteindre le zéro accident. La "microprévention" suppose de faire confiance au local, au terrain, au-delà du simple respect du basique, des règles. Il faut non seulement impliquer tous les collaborateurs mais aussi et surtout le management pour qu'il agisse comme des préventeurs à part entière. »

« Le zéro accident est, par définition, l'objectif de tout préventeur mais il suppose une vraie maturité de l'entreprise en matière de prévention. Pour y parvenir, dans un groupe comme Ineos, il faut plutôt raisonner en termes de microprévention, c'est-à-dire au niveau de chaque site. Notre objectif est donc de définir une politique globale applicable site par site, en tenant compte des spécificités et des contraintes de chacun. On doit partir du local. Le rôle du corporate étant de donner une boîte à outils pour atteindre le zéro accident. La "microprévention" suppose de faire confiance au local, au terrain, au-delà du simple respect du basique, des règles. Il faut non seulement impliquer tous les collaborateurs mais aussi et surtout le management pour qu'il agisse comme des préventeurs à part entière. »

Préventica TOULOUSE 19 > 21 SEPT.

PRÉVENTICA TOULOUSE: PRATIQUE

- > Du 19 au 21 septembre au Meett de Toulouse
- > De 9 heures à 18 heures mardi et mercredi et jusqu'à 17 heures jeudi
- > www.preventica.com

